

Fournitures scolaires pour les élèves de PS/MS

Chers parents,

Cette année, l'école se charge de faire des achats groupés. Les cahiers et les petites fournitures scolaires vous seront facturés dans la convention annuelle 2025/2026.

Vous devez cependant apporter dès le jour de la rentrée les articles suivants.

- 1 **petit** cartable ou sac à dos sans roulettes ni armatures pouvant contenir une gourde et un petit doudou,
 - 1 gourde en plastique (au prénom de l'enfant),
 - 1 paire de chaussons rythmiques en toile, tissu ou cuir souple (semelle souple, pas de chaussons montants), au prénom de l'enfant (n'hésitez pas à personnaliser les chaussons de votre enfant),
 - Les élèves sont autorisés à apporter un **petit** doudou pour la sieste (PS) ou le temps calme (MS),
 - 1 boîte de mouchoirs en papier,
 - 1 paquet de lingettes (pour les enfants en PS),
 - 1 rouleau de sopalin (pour les enfants en MS),
- } à renouveler dans l'année



Pour les PS faisant la sieste à l'école :

- 1 petite couverture (selon la température),
- 1 drap housse (60 x 120 cm),
- 1 petit oreiller (si habitude de l'enfant).

Pour les PS :

- 1 change complet (chaussettes, slip ou culotte, pantalon, pull et tee-shirt) le tout mis dans un petit sac plastique au nom de votre enfant.

Pour les enfants déjeunant à la cantine scolaire :

- 1 serviette de table en tissu **avec un élastique** (au prénom de l'enfant).

Merci de bien vouloir **TOUT noter au prénom de votre enfant** (les vêtements de rechange mais aussi manteau, bonnet, écharpe, gilet... gourde, oreiller, drap housse, couverture...)

Bonnes vacances à tous et rendez-vous **le 1^{er} septembre 2025 pour les PS,**
le 2 septembre 2025 pour les MS.

Madame Hamel